

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 25 février 2025
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	21 + 7 pouvoirs	18 février 2025	19 février 2025

N° délibération	Objet
2025-040	Contrat de reprise de déchets papiers – PCM à trier papiers avec Cellaouate

Le 25 février 2025 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Anne ROLLAND

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC

LOQUEFFRET : Alain HAMON

PLOUYE : Arnaud COZIEN, Grégory LE GUILLOU

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Barbara PERRON à Hubert LE LANN, Coralie JEZEQUEL à Georges MORVAN, Jean-Yves BROUSTAL à Anne ROLLAND, Josiane GUINVARC'H à Jean-Yves CRENN, Philippe ROBERT-DANTEC à Mickaël TOULLEC, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Louis-Marie LE GUILLOU à Alain HAMON

Secrétaire de séance : Alain HAMON

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

Le contrat de reprise des déchets papiers avec la SAS Cellaouate, entreprise implantée à Saint-Martin des Champs qui produit de la ouate de cellulose à partir des déchets papiers, a été signé pour l'année 2024, il convient de le renouveler pour les années 2025-2029 (même durée que la convention avec Citeo).

Ce partenariat permet de reprendre les papiers collectés par les associations, leur verser la rémunération due et de déclarer les papiers collectés par Cellaouate afin d'ouvrir des droits à des soutiens.

Les tonnages repris auprès des associations du territoire de Monts d'Arrée Communauté sont ainsi déclarés auprès e CITEO.

Il est proposé de renouveler la convention de reprise de déchets papiers PCM à trier avec la SAS Cellaouate de Saint-Martin des Champs (29600) sur la période de 2025 à 2029.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire

- Approuve le contrat de reprise des déchets papiers proposé avec Cellaouate pour la période 2025-2029
- Autorise le président à signer le contrat

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

Le secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 27 février 2025